



Partenariat avec l'Organisation Islamique pour l'Education, les Sciences et la culture

Contexte et Environnement

Parce que la Défense de l'Environnement Planétaire, requiert l'engagement du plus grand nombre, en date du *16 mars 2007*, une Convention établissant les bases d'un *partenariat stratégique* entre la *Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement* et l'Organisation Islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (ISESCO) a été signée sous la Présidence effective de ***Son Altesse Royale La Princesse Lalla Hasnaa***, Présidente de la Fondation.

L'ISESCO, est l'une des Grandes Organisations Islamiques Internationales. Spécialisée dans les domaines de l'Education, les Sciences et la Culture, son siège est à Rabat.

Un de ses buts premiers, au travers de l'Education, est de participer à *l'instauration et la Consolidation de la Paix dans le monde.*

Dans la droite ligne du ***Sommet de la Terre de Rio*** et suivant le *Plan d'action pour le 21ème Siècle* qui en découle, appelé aussi, *Agenda 21*, et qui donne aux ONG un rôle moteur, la *Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement* et l'ISESCO coopèrent dans les domaines de l'information, l'échange de visites et la mise en œuvre de programmes environnementaux au sein des Programmes scolaires des pays membres.

L'ISESCO est à l'initiative d'une bonne centaine d'accords de Coopération avec les plus Grandes ONG de la planète.

Le Partenariat avec l'ISESCO est donc une formidable caisse de résonance et de diffusion pour toute Politique d'Education Environnementale.

Les Objectifs du partenariat :

- ✚ La Promotion des programmes d'Education à l'Environnement au sein des pays membres de l'ISESCO ;

- ✚ L'Echange des expériences et des modèles réussis afférents aux aspects de l'Education à l'Environnement aux échelles nationales, régionale et internationale ;
- ✚ La Présentation des programmes et actions entreprises par les deux organisations dans le domaine de l'information et de l'éducation à l'environnement ;
- ✚ La Constitution d'un réseau régional dédié aux aspects de l'éducation à l'environnement ;
- ✚ Fédérer les acteurs impliqués dans la cause environnementale autour de projets communs à caractère régional.

Actions envisagées avec indicateurs de suivi :

- Préparation de matières d'enseignement et de manuels simplifiés dans le domaine de l'environnement ;
- Organisation d'une Conférence Internationale sur la gestion des ressources hydrauliques ;
- Atelier régional sur l'évaluation de l'effet environnemental des projets de développement dans les zones touristiques et l'application des législations dans les pays du monde arabe.